



Municipalité de Burtigny

**ANNEXE AU PREAVIS MUNICIPAL N° 11 / 2023**

## **Rapport de gestion sur l'exercice 2022**

Burtigny, le 16 mai 2023

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Les comptes communaux et leurs commentaires vous sont présentés dans le préavis n° 11/2023.

Le présent rapport relate les faits importants de l'année 2022.

## **1. Administration Générale**

### **1.1 Résumé**

2022 a été une année particulière pour le collège municipal avec le décès de monsieur Pierre Hauser, le 2 septembre, et le déménagement de monsieur Oswald Schnyder, le 31 août.

La Municipalité tient à saluer le travail dévoué de M. Pierre Hauser pour la Commune durant vingt ans.

Elle tient également à remercier chaleureusement M. Oswald Schnyder pour son implication dans ses tâches municipales, de juillet 2016 à août 2022.

Durant cette année, la Municipalité a fonctionné majoritairement à quatre.

À la suite du départ de M. Oswald Schnyder, Mme Başak Zanon a rejoint le Collège municipal en septembre. Seule candidate, elle a été élue tacitement. Mme Zanon a repris les dicastères de M. Schnyder.

Le Collège municipal s'est réuni à vingt-cinq reprises pour gérer les affaires courantes de la Commune. Il a tenu séance toutes les deux semaines, les mardis matin de 8h30 à 12h.

Les municipaux ont investi des heures dans diverses associations, commissions et comités de direction :

- Région de Nyon - Conseil intercommunal, et commission des finances : 28 h
- Région de Nyon – Comité directeur : 45 h
- AISE – CoDir et Conseil intercommunal : 113.5 h
- Aras – Codir et Conseil intercommunal : 14 h
- RAT - Commission gestion et finances et Conseil intercommunal : 12 h
- Clinique dentaire – Bureau et assemblée générale : 12 h
- Réseau Santé la Côte - assemblée générale : 2 h
- SDIS Gland-Serine — CoDir : 2 h
- SDIS Gland-Serine — Conseil intercommunal : 2 h
- ORPC Nyon — Conseil intercommunal : 7 h
- APEC — CoDir : 47 h
- APEC — Conseil intercommunal : 2 h 30



### 1.3 Personnel communal & mandataires

La Municipalité remercie chaleureusement ses mandataires pour leur collaboration et leur contribution au bon fonctionnement de la Commune.

Entreprise Sylvain et Daniel Hofer	Déneigement du village, remplacements à la déchèterie et soutiens logistiques ponctuels.
M. Christian Kämpf	Conseils et achat de plantes et de décorations florales. Cadeaux de végétaux issus de sa propre culture. Arrosage des plantes lors des vacances de M. Jolidon.
M. Alain Feignoux	Entretien des chemins forestiers. Soins aux jeunes peuplements.
M. Daniel Tüscher	Déneigement des routes communales. Travaux ponctuels.
M. Patrick Herren	Remplacements pour l'ouverture de la déchèterie.
Mme Magali et M. Estel Cottier	Remplacements pour l'ouverture de la déchèterie.
M. Luca Dubois	Remplacements pour l'ouverture de la déchèterie. Travaux ponctuels.

### 1.4 Service des archives

L'inventaire sur informatique des 400 parcelles de la Commune est terminé. Le tri et l'inventaire informatique des anciens documents du Contrôle des Habitants sont terminés. L'inventaire et la mise à jour des documents non numérotés des armoires Safe-métalliques de même que l'armoire à plans sont également terminés.

### 1.5 Visite annuelle du préfet

La tenue de l'administration communale n'a fait l'objet d'aucune remarque particulière lors de la visite de Mme le préfet, Chantal Turin, le 9 mars 2023.

Un repas à l'Auberge communale a été organisé à l'issue de la séance, en présence du bureau du Conseil général et de la Bourse.

### 1.6 Délégations de compétences du Conseil général à la Municipalité

La Municipalité n'a pas eu besoin de faire usage de la compétence d'autorisation générale de plaider, de l'autorisation d'engager des dépenses de fonctionnement imprévisibles et exceptionnelles, ni de l'autorisation d'emprunter et de cautionner.

### 1.7 Soutiens aux activités communales

2022 marque un retour à la normale avec la reprise des activités villageoises et culturelles.

Les activités suivantes ont été soutenues :

*Balades en forêt, collaboration avec le far°(Festival des arts vivants Nyon)*

Dans le cadre du projet « Lisières forestières », soutenu par les fondations Audemars Piguet et Binding, deux rencontres à l'intention du tout-public ont été organisées.

12 février : Balade en forêt avec Ernst Zürcher (ingénieur forestier) et Lia Rosso (biologiste)

7 mai : Promenade en forêt avec Christophe Chammartin, photographe et chaman

Projection à la salle communale, en avant-première, du film documentaire de la réalisatrice germano-suisse Marion Neumann, *The Mushroom Speaks*.

*« Forêts je vous aime », film documentaire*

Le film documentaire « Forêts je vous aime » a été réalisé dans le cadre du projet « Lisières forestières », soutenu par les fondations citées au paragraphe précédent.

L'avant-première a eu lieu le 7 avril à la salle communale. Plus de quatre-vingts personnes ont participé à cette projection ainsi qu'à l'apéritif dînatoire qui a suivi.

*Festival du film vert*

Pour la première fois, Burtigny a accueilli le Festival du film vert qui se tient chaque année aux mois de mars et avril. Quatre projections ont été organisées dans la salle communale. Nonante-deux personnes au total y ont participé, avec une majorité de personnes résidant à Burtigny.

6 mars Héros ordinaires de Neuchâtel

10 mars Animal

27 mars Graines d'alpage

3 avril La frontière

*GABU (Christelle Soulard et Anne-Claude Rudig)*

Le 2 avril a eu lieu une collecte d'habits en faveur des familles ukrainiennes de Burtigny.

Ce même jour, le village a dit au revoir à l'hiver en offrant au bûcher le « Bonhomme hiver ».

Le 15 avril, s'est déroulée la traditionnelle course aux œufs de Pâques.

Une soirée de contes au profit des familles ukrainiennes de Burtigny a été organisée le 14 mai à la salle communale. Les recettes de la soirée leurs ont été reversées.

Le 15 octobre, les habitants se sont retrouvés autour d'une soupe à la courge.

*Association Forêt & Nature*

Le 22 mai, l'ancien garde-forestier du triage, monsieur Bernard Pichon, a emmené une trentaine de Matagasses à la découverte des trésors de la forêt. La balade s'est terminée avec un apéritif à la cabane des Mouilles.

Une quinzaine de villageois ont participé à l'atelier « Land Art » mené par Christian Kämpf le 9 octobre dans la forêt communale. A l'issue de l'atelier, pain et chocolat ont fait le bonheur des petits et des grands.

#### *Abbaye*

Le cœur de la fête a eu lieu le week-end du 16 et 17 juillet chez la famille Théo Golay. Le dimanche 17 juillet, l'apéritif a été servi par les municipaux à tous les invités. Comme le veut la tradition, la Commune a offert le premier prix, dédié au roi de la fête.

#### *1<sup>er</sup> août*

La Société de Tir les 3B a organisé la fête nationale dans la cour de la maison de commune et la Commune a offert l'apéritif.

#### *Jumelage*

Le 3 septembre, Matagasses et Pinaillons se sont retrouvés, le temps d'une journée, pour marquer les 40 ans du jumelage Burtigny-Pinay.

#### *Vente des sapins de Noël*

Comme chaque année, l'Amicale des pompiers de Burtigny a organisé la vente des sapins de Noël. Les recettes ont été reversées à l'association Cœur à Cœur.

#### *Fenêtre de l'Avent*

Chaque nuit, du 1<sup>er</sup> au 24 décembre, une fenêtre décorée est mise à l'honneur pour marquer la période de Noël. Petits et grand se sont retrouvés à plusieurs occasions aux fontaines du village pour des moments conviviaux.

#### *Visite du Père Noël*

Le 19 décembre, le Père Noël s'est arrêté à la salle communale pour le plus grand bonheur des enfants. Il a même accepté de partager un petit verre de vin blanc !

### 1.8 Conseil général

Le Conseil général a tenu trois séances durant l'année 2022 sous la présidence de M. Patrick Rosselet : 10 mai, 14 juin et 13 décembre.

Mme Barbara Gobalet a assuré le secrétariat durant l'année 2022.

#### *Composition du Bureau du Conseil général*

- Patrick Rosselet, président
- Michel Jeanrenaud, vice-président
- Barbara Gobalet, secrétaire
- Maud Feignoux, scrutatrice
- Nathalie Judas, scrutatrice
- Marianne Savary, scrutatrice suppléante
- Christelle Soulard, scrutatrice suppléante

### Commissions et délégations

La composition des diverses commissions ainsi que les délégués du Conseil aux associations intercommunales figurent sur le site de la commune sous le chapitre « Officiel ».

### Préavis

Le Conseil s'est prononcé sur 5 préavis municipaux. Ces préavis ont tous été acceptés. Le préavis 10/2021 – 2026 Budget 2023 a été amendé.

#### 10 mai

06/ 2021-2026 : Adoption de la modification du plan d'affectation « Village » portant sur l'ajout de la limite secondaire des constructions souterraines et semi-enterrées sises sur la parcelle n° 374 / L'adoption des modifications des articles 59 al 2. et 61 du règlement sur le PA « Village » relatifs à la parcelle 374

#### 14 juin

07/ 2021 - 2026 : Comptes 2022, commentaires et annexe

08/ 2021 - 2026 : Rapport de gestion 2021

09/ 2021 - 2026 : Arrêté d'imposition 2023

#### 13 décembre

10/ 2021 - 2026 : Budget 2023 et annexe.

Amendement : Le Conseil général décide de supprimer du budget 2023 la participation brute de la Commune à une étude pour le réaménagement des berges et la renaturation de la Moteline d'un montant de CHF 14'000. Le Conseil général **accepte** à l'unanimité l'amendement tel que précité.

La Municipalité remercie le bureau, les commissions et les conseillers pour leur implication, leur collaboration et leur confiance.

### 1.9 Région de Nyon

Deux préavis DISREN (Dispositif d'Investissements Solidaires de la Région) ont été votés et acceptés en 2022 représentant un montant de 7'176.80 pour Burtigny.

Le Conseil intercommunal (CI) s'est réuni quatre fois durant l'année 2022. Il s'est prononcé favorablement sur 13 préavis ordinaires, dont 11 préavis ordinaires et 2 préavis DISREN.

#### Liste des préavis 2022

- **10-2022** Deuxième programme régional de développement touristique de nature 2022 – 2027 Autorisation générale de placer les fonds de la trésorerie
- **11-2022** Autorisation générale de placer les fonds de la trésorerie
- **12-2022** Comptes 2021
- **13-2022** Cotisations
- **14-2022** Stratégie en matière de gestion et de conservation des documents papier et électroniques
- **15-2022** Adhésion de la commune de Crans à Région de Nyon

- **16-2022** Financement d'une carte de transport touristique régionale
- **17-2022** Promotion de la mobilité
- **18-2022** Programme pour la biodiversité de CHF 250'000 répartis sur 5 ans
- **19-2022** Demande de crédit pour soutenir les activités du far° durant la période 2023-2026
- **20-2022** Budget 2023
- **21-2022 DISREN** Demande de crédit de 189'875 pour l'aménagement d'une passerelle modes doux entre Nyon et Prangins
- **22-2022 DISREN** Demande de crédit de 346'311 pour l'aménagement d'une passerelle modes doux sur le sentier de Bois-Bougy à Nyon

### *Délégués au CI*

Des changements ont eu lieu en cours d'année avec la nomination de Mme Valérie Jeanrenaud au Comité directeur de Région de Nyon (dicastère Culture & Sport), le 29 septembre.

### **Ancienne composition**

Valérie Jeanrenaud (DM - Déléguée municipale)  
 Monya Jaccard (DM - Déléguée municipale suppléante)  
 Maud Feignoux (DC – Déléguée suppléante du Conseil général)  
 Başak Zanon (DC - Déléguée du Conseil général)

### **Nouvelle composition**

Monya Jaccard (DM - Déléguée municipale)  
 Başak Zanon (DM – Déléguée municipale suppléante)  
 Maud Feignoux (DC – Déléguée du Conseil général)  
 Jérôme Humbert (DC – Délégué suppléant du Conseil général)

### 1.10 Assemblée des syndics du district de Nyon

Sous la présidence de la préfecture, les 47 communes du district de Nyon se sont réunies le 17 mars 2022 à Gilly et le 10 novembre à Coppet. Lors de ces assemblées, des intervenants externes sont invités à présenter des sujets d'actualité ou des institutions liées aux fonctionnements des communes.

17 mars - Gilly

- Projet de convention « Office Cantonal d'Orientation Scolaire et Professionnelle (OCOSP) » de la nouvelle région « Ouest » du Canton, Présentation de M. Bornand, chef de service à la ville de Nyon.
- Police cantonale du commerce, son activité, son rôle, les compétences municipales et les missions des communes, présentation de M. Rérat, Chef de la Police cantonale du commerce.

10 novembre - Coppet

- Présentation de l'AVDCH par Mme Nadine Cossy, présidente et Mme Maria Frei, membre (Association Vaudoise des Contrôles des Habitants et Bureau des Etrangers).
- Espace Prévention La Côte. Présentation de M. Nicolas Perelyguine

## 2. Finances

Le bouclage des finances communales pour l'année 2022 montre un résultat positif. Nous constatons une hausse des revenus du dicastère « 21 impôts » de 43'399.64. Le revenu des personnes physiques (revenu et fortune) a diminué de 7'216.60 par rapport à 2021 alors que les impôts conjoncturels (droits de mutation, gains immobiliers, impôts sur les successions) ont, quant à eux, augmenté de 57'601.20 par rapport à l'année précédente.

Les comptes 2022 présentent un bénéfice de CHF 22'549.36.

### 2.1 Taux d'imposition 2022

Pour l'année 2022, le Conseil général a voté une baisse du taux d'imposition de 1,5 points. Le taux se monte à 78,5 % de l'impôt cantonal de base.

### 2.2 Valeur du point d'impôt

	<b>2022</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>
Valeur en CHF	15'261.00	15'256.00	10'783.00

### 2.3 Valeur du point d'impôt par habitant

	<b>2022</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>
Valeur en CHF	36.86	36.67	26.69

### 2.4 Marge d'autofinancement

	<b>2022</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>
Valeur en CHF	412'169.04	425'781.78	453'350.97

On peut comparer la marge d'autofinancement au cash-flow d'une entreprise (flux de trésorerie). Elle représente ce que la collectivité peut consacrer au financement de ses investissements, à l'achat d'actifs financiers ou au remboursement de ses dettes.

### 2.5 Endettement par habitant

	<b>2022</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>
Valeur en CHF	3'633.33	4'604.30	5'533.72

### 2.6 Emprunt 2022

Aucun nouvel emprunt n'a dû être contracté en 2022 et la Commune a pu rembourser un emprunt de 10 ans pour un montant 450'000. -- venu à échéance en novembre 2022 (2021 : 500'000. -- en novembre 2021). La trésorerie courante a pu faire face à tous les engagements approuvés dans le budget de fonctionnement.

## 2.7 Amortissements

Les amortissements comptables légaux ordinaires et extraordinaires ont été effectués et représentent un montant total de CHF 137'982.78.

## 3. Forêts

### 3.1 Volumes de bois coupés :

2022	2021
<b>*Coupes ordinaires</b> Résineux 1'514 m <sup>3</sup> Feuillus 141 m <sup>3</sup> <b>Total 1'655 m<sup>3</sup></b>	<b>*Coupes ordinaires</b> Résineux 504 m <sup>3</sup> Feuillus 192 m <sup>3</sup> <b>Total 696m<sup>3</sup></b>
<b>**Coupes forcées</b> Résineux 96m <sup>3</sup> Feuillus 15m <sup>3</sup> <b>Total 111m<sup>3</sup></b>	<b>**Coupes forcées</b> Résineux 205 m <sup>3</sup> Feuillus 12m <sup>3</sup> <b>Total 217m<sup>3</sup></b>

\* Coupes ordinaires : bois destiné à la vente

\*\* Coupes forcées (coupes sanitaires) : arbres secs, arbres attaqués par le bostryche devant être abattus car dangereux pour la sécurité des utilisateurs de la forêt.

2022 est marquée par des recettes exceptionnelles sur les ventes de bois.

Le projet de préservation de la zone humide des Mouilles est toujours en cours.

Le gestionnaire forestier a été sollicité par la Municipalité, hors mandat, pour les tâches de :

- Travaux d'arborisation de la butte de tir, réalisation et mise en place d'une clôture en bois
- Conseils auprès des propriétaires privés pour des abattages d'arbres
- Actions pédagogiques avec l'EPFL
- Visites de groupes
- Remise en état de sentiers pour les cavaliers
- Interventions de tailles d'arbres sur des parcelles communales

### 3.2 Volumes de bois vendus :

2022	2021
1'766m <sup>3</sup>	913m <sup>3</sup>

### 3.3 Compte d'exploitation

Les charges d'exploitation se montent à 99'386. -- et les recettes liées à la vente de bois à 111'011. --. Les ventes les plus importantes concernent le bois de service (105'702. --), vient ensuite le bois d'industrie (4'802. --) puis le bois de feu (6'507. --). Le bénéfice dégagé pour 2022 est de 11'625. --.

### 3.4 Revitalisation des lisières forestières

Initiée en 2021 avec la lisière de Maison Rouge, la revitalisation de toutes les lisières forestières s'est terminée cette année. La plupart se situant au nord et à l'est, elles n'ont pas bénéficié de subventions. La demande faite au canton en 2021, pour le tronçon des lisières situées au sud-ouest, à savoir la lisière des mélèzes des Tattettes, n'a pas reçu de subvention car il manquait un point pour l'obtenir. Malgré l'insistance du propriétaire, l'inspecteur forestier n'a pas voulu entrer en matière.

### 3.5 Lisières, projet soutenu par la philanthropie

Le partenariat entre la Commune et le far° (fabrique et festival des arts vivants à Nyon), mis en place en 2021, s'est terminé en 2022. Les deux activités organisées en forêt ont accueilli des habitants de la Commune et, plus particulièrement, des amis du far°, public en majorité urbain, qui ont pu découvrir la forêt de Burtigny. La participation s'élève à plus d'une quarantaine de personnes au total.

Burtigny poursuit sa collaboration avec le département d'architecture de L'EPFL et les étudiants de master autour du matériau bois. Les professeurs concernés ont organisé plusieurs ateliers, conférences et présentations de travaux pratiques à la salle communale. Les habitants ont été invités à participer à certaines de ces activités. Ce partenariat permet à la Commune de diffuser, auprès des jeunes générations, l'utilisation du bois dans la construction. Elle permet également de sensibiliser ces jeunes adultes à une sylviculture durable, proche de la nature, dans le but de travailler avec du bois de qualité.

## 5. Travaux

### 5.1 Constructions

Mises à l'enquête : pour l'année 2022, la Municipalité a étudié dix-sept dossiers de mise à l'enquête, avec le soutien du bureau technique Alpha Studio. Quatre permis de construire ont été délivrés dont un permis complémentaire. Quatre autorisations pour des installations solaires ont été délivrées ainsi que deux permis d'utiliser et 6 autorisations municipales.

Le projet de la rénovation de l'auberge de Burtigny est suspendu et sera reconsidéré une fois que le budget disponible pour sa réalisation sera atteint.

### 5.2 Urbanisme PPA-Village

Le PA-Village et son règlement ont été validés par le Conseil d'État en octobre. Ceux-ci sont maintenant appliqués pour toute nouvelle construction et transformation dans le village.

#### 5.4 Ordures ménagères et déchèterie

<b>Tonnes</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>
Ordures ménagères	33.10	28.46	28.66
Biodéchets	46.40	26.77	32.30
Encombrants	15.21	15.21	12.69
Bois	13.60	11.67	9.31
Papier-carton	12.16	19.12	22.30
Verre	16.10	17.38	15.94
PET	0.81	0.84	0.84

### 6. Instruction publique et cultes

#### 6.1 Réseau d'Accueil des Toblerones (RAT)

Le Conseil intercommunal s'est prononcé favorablement sur les préavis suivants :

- Préavis 01/2022 : Rapport de gestion et des finances 2022
- Préavis 02/2022 : Budget 2023

#### 6.2 Association intercommunale de l'AISE

Mme Monya Jaccard représente la commune de Burtigny au CoDir.

Au 31.12.2022, le Comité de direction a été au service de 1'194 élèves contre 1'198 au 1<sup>er</sup> janvier 2022 dont la répartition est la suivante :

	<b>Primaire 1P à 8P</b>	<b>Secondaire 9S à 11S</b>	<b>Total</b>
<b>Burtigny</b>	38	12	50
<b>Communes AISE (total)</b>	821	373	1'194

Durant l'année 2022, le CoDir de l'AISE s'est réuni à 21 reprises pour traiter des affaires courantes sur la problématique scolaire des 10 villages.

Les délégués au Conseil Intercommunal (CI) pour la commune de Burtigny sont :

- M. Oswald Schnyder (DM - Délégué municipal, jusqu'au 31 août)
- Mme Başak Zanon (DC - Déléguée du Conseil général, jusqu'en septembre)
- Mme Başak Zanon (DM - Déléguée municipale, depuis décembre)
- Mme Muriel Rosselet (DC - Déléguée du Conseil général, depuis décembre)
- Mme Gaëlle Hauser (DC - Déléguée suppléante du Conseil général, depuis décembre)

Le Conseil intercommunal s'est prononcé favorablement sur les préavis suivants :

- Préavis N°01/2022 - Comptes 2021
- Préavis N°02/2022 - Rapport de gestion 2021
- Préavis N°03/2022 - Achat de 31 écrans interactifs pour les élèves du primaire
- Préavis N°04/2022 - Demande d'un crédit extrabudgétaire de CHF 394'891.70 pour la démolition de 3 classes existantes ainsi que la pose et la location d'éléments modulaires provisoires sur le site scolaire de Duillier pour la rentrée d'août 2022-2023.
- Préavis N°05/2022 - Demande d'achat de mobilier et renouvellement de mobilier usagé – rentrée scolaire 2022/2023.
- Approbation du rapport d'activités 2021 du Conseil d'établissement de l'Esplanade
- Préavis N°06/2022 - Budget 2023
- Préavis N°07/2022 - Révision du règlement du Conseil Intercommunal de l'AISE

## 7. Police

La réunion annuelle avec le chef de poste de gendarmerie de Gland n'a pas eu lieu. Les informations et les documents concernant Burtigny ont été envoyés par courrier électronique.

### 7.1 Contrôle des habitants

- Population au 31.12.2022

	<b>2022</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Population	419*	418	412	390

Sur le total de 419 habitants, 328 sont de nationalité suisse, 86 de nationalité étrangère et 5 personnes sont en résidence secondaire.

\* Population suisse établie et étrangère avec une durée de séjour d'au moins un an, y compris les fonctionnaires d'organisations internationales et la population du domaine de l'asile résidant en Suisse depuis au moins un an.

- Mutations

	<b>2022</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Arrivées/Départs	60*/48	50/41	52/32	15/19
Naissances	5	6	3	2
Décès		3	1	1

\*Les familles Ukrainienne ne sont pas considérées comme une population résidante permanente selon la définition du SCRIS.

- Octroi de la nationalité suisse et droit de cité vaudois en 2022  
aucune

### 7.2 SDIS Gland-Serine (Service de défense incendie et secours)

Les communes de Bassins, Burtigny, Gland, Vich, Begnins, Coinsins et Le Vaud font partie du SDIS Gland-Serine.

M. Pierre Hauser, représente la commune de Burtigny au CODIR et M. Sébastien Cottier est délégué municipal. M. S. Cottier sera nommé au CODIR en 2023. M. Florian Hauser est délégué du Conseil général et M. Richard Leakey suppléant.

4 préavis ont été soumis au vote du Conseil, et tous ont été acceptés :

- Préavis 01/2022 - Comptes 2021
- Préavis 02/2022 - Rapport de gestion 2021
- Préavis 03/2022 – Remplacement du véhicule échelle automobile Apollo 111
- Préavis 4/2022 – Budget 2023

### 7.3 Organisation régionale de la protection civile (ORPC)

M. Sébastien Cottier représente la Commune au Conseil intercommunal de l'ORPC, M. David Guibert est délégué du Conseil général et Mme Anne Ménétrety, suppléante.

Le Conseil intercommunal s'est prononcé sur les préavis suivants, tous acceptés :

- Préavis N° 5 -2021-2026 –Demande d'un crédit d'étude CEP
- Préavis N°6–2021-2026 –Comptes 2021
- Préavis N° 7–2021-2026–Budget 2023

### 7.4 Test des sirènes

Le premier mercredi de février, comme chaque année, a eu lieu le test annuel des sirènes. L'installation de Burtigny a fonctionné selon les attentes.

## **8. Eaux**

### 8.1 Eau potable

2022 a été une excellente année pour le réseau de distribution d'eau potable : aucun incident n'est à signaler, et, malgré la sécheresse, le captage en Lottafon (sur le territoire de Marchissy) a fourni suffisamment d'eau pour la consommation de la Commune.

Sur l'initiative du Canton, les communes de Burtigny, Marchissy, Longirod, St-George, Gimel, Saubraz, St-Oyens, et Essertines-sur-Rolle se sont attelées à la révision de leur Plan Directeur Distribution des Eaux (PDDE) régional. C'est le document sur lequel les communes se basent pour penser stratégiquement et gérer leurs réseaux d'eau potable. En cours de route, la commune de Tartegnin s'est jointe aux discussions. Le bureau SH Ingénieurs Sàrl à la Tour-de-Peilz s'est vu attribué en octobre le mandat de révision du PDDE, après appel d'offre de type marché public. Le processus devrait aboutir à l'automne 2023.

### 8.2 Eaux claires et eaux usées

Du 10 au 12 août, l'entreprise Kunzli est venue curer une partie des collecteurs d'eaux claires, d'eaux usées de la Commune et passer une caméra pour vérifier l'état des conduites. L'ensemble du village est ainsi couvert tous les 5 ans.

Après qu'un problème d'évacuation des eaux claires de surface ait été signalé au chemin de la Camisarde, la Municipalité a décidé de mandater l'entreprise Sylvain Pasche SA à Duillier pour installer une saignée en travers de la route, un peu avant le hangar de M. Echenard.

### 8.3 Fontaines

En octobre, la Commune a remplacé un tronçon supplémentaire de la conduite d'alimentation de la fontaine du Logis (située entre l'Auberge et la Maison de commune).

## **9. En conclusion**

La Municipalité exprime ses vifs remerciements au Conseil général et à son bureau ainsi qu'aux collaborateurs pour leur engagement en faveur du fonctionnement et des projets de la commune de Burtigny.